

**Compte rendu D.P DU MARDI 21 MAI 2013**

*1. LEAN :*

En station 1, il serait nécessaire de modifier le passage des câbles électriques, nourrices, etc…

Cela devient dangereux de travailler dans cette zone.

Quelles mesures comptez-vous prendre ?

***Effectivement, la direction est consciente de la dangerosité de cette zone, et différentes mesures sont à l’étude.***

***Lors de la mise en place des déplacements sur coussin d’air (fin juin), la direction locale réfléchira sur les emplacements définitifs des passages enterrés ou pas de câbles, nourrices, etc...***

***A voir, d’ici-là, faite attention où vous mettez les pieds.***

*2. ROLE DU REFERENT :*

Trouvez-vous normal que ce soit le référent qui demande aux compagnons de faire des heures supplémentaires (longues) ou de venir le samedi ?

Est-ce réellement son rôle ?

***Le rôle de management n’est dédié qu’a la maitrise notamment sur les heures supplémentaires (dixit notre direction locale) !***

***Certes, le référent en accord avec la maîtrise peut consulter l’équipe sur la faisabilité d’heures supplémentaires ou du samedi.***

***Mais, la maîtrise viendra dorénavant solliciter le personnel pour des éventuelles heures supplémentaires lors du flash 5.***

*3. DEMENAGEMENT AU BATIMENT F :*

Nous avons assisté à un défilé de personnes de l’atelier, faire des allers retours pour amener à la main, les étagères, les roulantes, tout le matériel nécessaire à la production sur la chaine au bâtiment F.

Encore une fois, nous avons eu de la chance qu’il n’y ait pas eu d’incident lors de ces transferts, pourquoi les moyens généraux n’ont pas aidé les compagnons?

Les camions étaient-ils en panne ?

***La majorité des charges lourdes a été déplacé par les moyens généraux, quant au déplacement des caisses à outils, la direction locale nous avoue qu’elle aurait pu faire différemment.***

***En effet, certaines d’entre elles, sont arrivées en pièces détachées au bâtiment F.***

***Espérons que notre direction locale prendra les devant pour la prochaine transhumance.***

*4 CONTROLE :*

Comment sont gérées les opérations de contrôle de la sous-traitance dans les différents bâtiments ?

Quelle est l’implication du contrôle Dassault Aviation dans ces opérations ?

***Les opérations de contrôle sous-traitant sont gérées par un cahier des charges. En effet l’arrivé de AAA au bât K pour l’habillage du poste pilote nécessite un contrôle permanent, qui à ce jour n’y est pas.***

***La direction locale reconnait avoir oublié cette opération, et veille à faire le nécessaire rapidement.***

Mérignac le 21/05/2013